L'Île-Bizard
Sainte-Geneviève
Montréal

Procès-verbal de la réunion du Comité de Sécurité publique de l'arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève tenue le mercredi 9 mars 2016, à 9 h, à la salle du conseil d'arrondissement du 13 rue Chauret à Sainte-Geneviève.

Étaient présents :

Messieurs Jean-Dominic Lévesque-René, Président
Francis Malenfant, PDQ 3
Alain Meunier, observateur pour Sainte-Geneviève

Mesdames Lise Laliberté, secrétaire du comité
Lise Landry, directrice – travaux publics, ingénierie et aménagement urbain
Emilie Pilikian, représentante pour L'Île-Bizard
Marie-France Ouellet, représentante pour L'Île-Bizard
Yvette Binette, représentante pour Sainte-Geneviève

Absents : Maurice Rouillard, représentant pour L'Île-Bizard
Caroline Robert, représentante pour L'Île-Bizard
Stéphane Robitaille, SIM
Jean-Pierre Tanguay, représentant pour Sainte-Geneviève
Lina Tuzet, AJOI

Début de la réunion : 9 h 10

Monsieur Jean-Dominic Lévesque-René souhaite la bienvenue à tous et toutes.

1) Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 9 mars 2016 :

Ajouter à l'item VARIA :
- 50 rue Lavigne à Sainte-Geneviève
- 3 chiens sur terrasse Martin
- Déplacement des panneaux de stationnement interdit face au 450 Place Laframboise
- Entretien des rues et des trottoirs
- Problématique du 457 Cherrier

Il est proposé par Marie-France Ouellet et appuyé par Yvette Binette d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 9 mars 2016.

2) Adoption du procès verbal de la réunion du 20 janvier 2016 :

Il est proposé par Yvette Binette et appuyé par Francis Malenfant d'adopter le procès verbal de la réunion du 20 janvier 2016.

3) Changement de nom du Comité :

Monsieur Lévesque-René fait part aux membres présents que le nom de Comité de sécurité publique ne s'applique plus aux réalités des tâches. Le nouveau nom du comité sera « Comité de sécurité routière et publique ». Il faudra faire la demande à notre service du greffe afin de faire officialiser le nouveau nom du Comité.

4) Dépôt d'une pétition des résidents de la rue Aumais pour le maintien du service de la servitude du parc St-Pierre à Sainte-Geneviève :

Monsieur Lévesque-René informe que madame Binette, membre du comité, a fait circuler une pétition afin de garder l'ouverture de la clôture du parc St-Pierre à Sainte-Geneviève. Les gens du secteur désirent fortement que cette servitude soit maintenue. Monsieur Lévesque-René a tenté à plusieurs reprises de rejoindre monsieur Khan, sans succès.

5) Dépôt et analyse des idées pour le programme de sensibilisation des différentes problématiques :

Monsieur Lévesque-René a pris contact avec les Scouts. Ils sont prêts à aider mais seulement lors d'une problématique de niveau 1. Ils feront de la distribution de documents ou l'installation d'affiches. Monsieur Lévesque-René s'occupera de la sensibilisation.

- Création d'un accroche-porte
- Utilisation des babillards électroniques et les journaux locaux
- Création d'affiches temporaires
- Création de panneaux sandwich
- Rédaction d'une lettre d'avertissement aux automobilistes trop rapides dénoncés par des voisins
- Inscription aux babillards des montants des amendes pour vitesse et les points de démérite
- Inscription aux babillards des montants des amendes pour l'utilisation du cellulaire au volant
- Inscription aux babillards des montants des amendes pour les arrêts non faits.

6) Dépôt du document des zones problématiques :

Une copie complétée est remise aux membres présents. Monsieur Lévesque-René explique le contenu. Des bollards seront installés dans les zones d'aînées.

7) Varia :

- 50 rue Lavigne à Sainte-Geneviève : une plainte a été faite concernant le chien du citoyen qui a attaqué 3 fois (une plainte faite à la police voilà environ 4 ans). Le chien est lousse et lorsque la porte de la clôture est ouverte, le chien se sauve. Une dame a été mordue sévèrement par ce chien. Ce chien a encore mordu un autre chien dernièrement. Constable Malenfant fait part de demander au plaignant d'appeler au 9-1-1 et les policiers iront le rencontrer.

- 3 chiens sur terrasse Martin : faire un suivi car c'est un nouveau résident depuis environ 1 an qui s'est plaint de son voisin qui a 3 chiens. Le maximum de chien autorisé est de 2 chiens. Le plaignant est certain que les 3 chiens sont de race Pitbull et sont continuellement lousses. Madame Landry fera envoyer un avis au citoyen fautif.

- Déplacement des panneaux de stationnement interdit face au 450 Place Laframboise : Madame Grenon, de cette adresse, demande à ce que les panneaux face à cette adresse soient déplacés car plusieurs véhicules se stationnent à cet endroit, devant chez elle. Dernièrement, elle a eu besoin des services d'urgence à son domicile et ils ont perdu beaucoup de temps car aucune case n'était libre face à chez elle. Elle demande donc de faire déplacer les panneaux ou de changer pour « stationnement interdit ». Madame Landry vérifiera la signalisation et nous reviendra.

7) Varia : (suite)

- Entretien des rues et des trottoirs : madame Lise Landry explique la problématique de cet hiver. Étant donné les changements de température drastiques, verglas, neige, doux temps et froid, ont fait en sorte que les opérations de déneigement et d'entretien des rues étaient très difficiles. Les employés cols bleus ont tous fait leur gros possible pour entretenir les rues et trottoirs de l'arrondissement.

- Problématique du 457 Cherrier : un citoyen est venu à la dernière assemblée du Conseil d'arrondissement du 7 mars 2016. Des glaçons s'accumulent sur le toit de cette propriété et des blocs de glace sont tombés sur le trottoir ce qui est vraiment très dangereux. Monsieur Lévesque-René mentionne que cet édifice est à vendre. Lorsque la vente sera conclue, il communiquera avec le nouveau propriétaire afin de l'inciter à installer un fil électrique qui ferait fondre la glace. Nous pourrions également installer des panneaux « attention chute de neige/glace ». Il faudrait que le propriétaire actuel soit informé de cette problématique car celle-ci devra être dévoilée lors de la vente (sinon vis caché). Madame Landry communiquera avec le citoyen.

8) Prochaine réunion du Comité :

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 6 avril 2016, à 9 h, à la salle du conseil d'arrondissement du 13 rue Chauret à Sainte-Geneviève. La session de travail pour monsieur Lévesque-René et madame Landry aura lieu le 30 mars à 9 h, à la salle de conférence de la mairie d'arrondissement.

10) Levée de l'assemblée :

Il est proposé par Marie-France Ouellet et appuyé par Emilie Pilikian de lever l'assemblée à 10 h 35.

Jean-Dominic Lévesque-René
Président

Lise Laliberté
Secrétaire du comité